



Alliance éco-matériaux : un collectif pour accélérer la décarbonation du bâtiment

*15 structures et associations engagées pour la transition écologique du bâtiment s'unissent au sein de l'**Alliance éco-matériaux**. Leur objectif : accélérer le développement des filières de matériaux de construction d'origine bio ou géosourcée. Ces matériaux faiblement transformés sont encore peu utilisés. Pourtant les filières sont aujourd'hui opérationnelles et peuvent significativement contribuer à la décarbonation du secteur, tout en apportant de multiples co-bénéfices à la collectivité : santé publique, préservation de la biodiversité et de la ressource en eau, développement économique des territoires et emplois locaux.*

Trajectoire climatique : il est urgent d'agir

10 ans après l'Accord de Paris, l'engagement de maintenir la planète sous +2°C de réchauffement semble désormais hors de portée. Mais éviter un réchauffement de 4° à horizon 2100 est encore possible, et surtout nécessaire pour limiter les efforts d'adaptation aux conséquences du dérèglement climatique (et ses coûts inhérents colossaux).

L'État français, via le projet de Stratégie Nationale Bas Carbone 3 publiée en décembre 2025, prévoit ainsi de réduire les émissions de gaz à effet de serre de 5% par an d'ici 2030, contre 2% entre 2017 et 2024. Une telle accélération suppose de mobiliser l'ensemble des leviers disponibles, et notamment dans le secteur du bâtiment, responsable de 23% des émissions de gaz à effet de serre nationales.

Par ailleurs, le puits de carbone forestier diminue en raison du dépérissement et de la mortalité accrues des arbres, ainsi que de la hausse des incendies liée au changement climatique. Face à cette tendance, la SNBC prévoit un accroissement du stockage carbone dans les produits bois et biosourcés, notamment via les matériaux de construction.

Le bâti : un potentiel de décarbonation immédiatement activable

Le secteur du BTP représente en France le premier gisement de décarbonation à court terme : il est fortement émetteur, et surtout, les solutions techniques pour construire, rénover ou exploiter bas carbone sont connues et ne nécessitent pas de révolution des modes de vie, comme cela peut être le cas pour les transports ou l'alimentation.

Rénover plutôt que construire du neuf

Le premier enjeu est bien sûr la rénovation du bâti, qui permet la réduction des consommations d'énergie pour chauffer ou rafraîchir les bâtiments, et qui fait l'objet de politiques publiques ambitieuses depuis de longues années. Un autre enjeu réside dans la décarbonation des chantiers de construction et/ou de rénovation, liée notamment au choix des solutions constructives, dont l'impact carbone peut varier de 1 à 10 selon les matériaux choisis. La paille, le chanvre, le bois, la terre sont ainsi des matériaux renouvelables, utilisés bruts ou peu transformés, qui ne font appel ni à des ressources fossiles, ni à des processus de fabrication énergivores. Ils émettent donc très peu de carbone. Mieux encore, ils le stockent.

Stocker le carbone dès maintenant

Parmi les scénarios prospectifs pour atteindre la neutralité carbone en 2050 élaborés par l'ADEME, le scénario 4 « Défi réparateur », parie sur la mise au point prochaine de puits de carbone technologiques, incertains à ce jour. A l'inverse, le scénario 1 « Génération frugale » prévoit l'atteinte de la neutralité carbone sans impliquer de technologies de captage et stockage de carbone. Dans ce dernier scénario, le bâtiment peut jouer un rôle majeur en devenant une véritable « banque de carbone ».

Nous savons en effet depuis des siècles déjà stocker le carbone en construisant ou en rénovant nos bâtiments avec des écomatériaux. Les plantes dont sont issus les matériaux biosourcés ont absorbé du carbone pendant leur croissance, de même que le sol, qui fournit la terre utilisée en construction. Construire ou rénover avec du bois, du chanvre, de la paille ou de la terre, c'est stocker ce carbone dans nos bâtiments pendant 20, 30, 50 ans ou plus, sans attendre la mise au point d'hypothétiques dispositifs technologiques. Les charpentes en bois de nos cathédrales stockent du carbone depuis le Moyen-Âge !

Des co-bénéfices réels pour la santé et le développement économique

Enfin, au-delà de leur impact carbone très faible, les matériaux d'origine bio ou géosourcée disposent de qualités hygrothermiques particulièrement intéressantes pour la rénovation du bâti ancien, en limitant notamment les risques d'humidité et de moisissure, dommageables pour la pérennité du bâti comme pour la santé des occupants.

Un atout pour se protéger des vagues de chaleur

Les propriétés de déphasage thermique des matériaux bio et géosourcés apportent également un réel confort d'usage en période chaude, en retardant le réchauffement de l'intérieur des bâtiments. Un atout de plus pour ces matériaux dans le contexte climatique actuel et la multiplication annoncée du nombre et de l'intensité des canicules.

Une source de développement économique et d'emplois locaux

Enfin, les écomatériaux peuvent fournir aux territoires, notamment ruraux, de vraies opportunités de développement. Ainsi le Parc Naturel Régional du Gâtinais, dans le sud de l'Île-de-France, a développé avec succès une filière chanvre. Initiée au départ pour préserver la qualité des nappes phréatiques, la culture du chanvre par rotation permet aussi aux cultivateurs de régénérer les sols, car cette plante rustique n'a besoin que de très peu d'eau et pas d'intrants. Le développement de cette culture, historiquement très présente en France, a permis au Gâtinais de structurer une filière avec la création d'un outil industriel qui produit des matériaux destinés au textile ou à la construction, et à assurer la montée en compétence des artisans locaux dans la mise en œuvre du béton, des enduits ou de la laine de chanvre sur leurs chantiers.

Plus globalement, les matériaux de construction biosourcés et géosourcés, peu transformés et majoritairement produits en France, contribuent à l'emploi et au développement économique local, ainsi qu'à notre souveraineté.

L'Alliance éco-matériaux

Quinze structures représentatives d'acteurs du bâtiment ont décidé de joindre leurs forces pour accélérer le développement des éco-matériaux et, ainsi, **contribuer concrètement à la transition écologique, sociale et sanitaire** du secteur de la construction et de la rénovation.

Cette Alliance éco-matériaux rassemble des structures engagées dans le développement et la promotion des **matériaux biosourcés et géosourcés**, considérés non seulement comme des solutions techniques robustes, mais aussi comme des **leviers de transformation sociétale** : relocalisation des filières, sobriété des ressources, qualité de vie et responsabilité vis-à-vis des générations futures.

Cette alliance a pour ambition de :

- fédérer les acteurs partageant une **vision exigeante et responsable** des éco-matériaux ;
- soutenir les pratiques professionnelles qui contribuent à des **bâtiments durables, sains et accessibles** ;
- renforcer les filières des éco-matériaux créatrices de **valeur, d'emplois et de compétences** ;
- porter une parole crédible, fondée sur les **actes et l'expérience**, non réduite à une simple communication ;
- **Interpeller les instances publiques** sur le rôle des éco-matériaux dans la dynamique territoriale et du lien social.

Elle est un espace de travail et de dialogue, agissant de façon proactive et volontaire pour relever les défis contemporains de façon concrète, rapide et économiquement viable.

Premières actions à l'occasion du Forum International Bois Construction

- Lancement de l'Alliance lors de la conférence d'ouverture du Forum, mercredi 25 février à 9h, par Jacques Baudrier, président d'Ekopolis et Paul Jarquin, président de Fibois Île-de-France, co-organisateurs du FBC
- Signature de la charte de l'Alliance par tous les partenaires à 10h30
- Conférence « Ecomatériaux, des solutions disponibles pour dynamiser votre territoire » mercredi 25 février à 15h
 - o Avec Yves Hustache, délégué général, AICB
 - o Victoria Caubet, PNR du Gâtinais
 - o Anne-Claire Jestin, collectivité de Saint-Brieuc
 - o Modératrice : Véronique Pappe, directrice d'Ekopolis

Actions à venir

L'Alliance éco-matériaux prévoit dans un deuxième temps de porter un plaidoyer auprès des pouvoirs publics et des parlementaires sur les thématiques suivantes :

- Taux de TVA réduit sur les éco-matériaux
- Bonus-malus favorisant les éco-matériaux et pénalisant ceux issus de filières carbonées
- Aides publiques de l'Etat ou des collectivités conditionnées à l'utilisation d'un taux significatif d'éco-matériaux dans les bâtiments

Les membres de l'Alliance

- As Terre : Association nationale des professionnel·les de la Terre crue
- AICB : association des Industriels des matériaux de construction biosourcés
- Cluster Robin.s : Cluster Construction Bois & Biosourcés de Bourgogne-Franche-Comté
- Conseil National de l'Ordre des Architectes
- Construire en chanvre
- Echobat : réseau d'acteurs économiques impliqués dans l'écoconstruction solidaire
- Fédération Ecoconstruire : fédération des organismes de formation en éco-construction
- Ekopolis : pôle de ressources francilien pour le bâtiment et l'aménagement durables
- Fédécomat : fédération des négociants en éco-matériaux
- Fibois France, le réseau des interprofessions régionales de la filière forêt bois
- France Bois Forêt : interprofession nationale de la filière bois-forêt
- Mouvement pour une Frugalité heureuse et créatif
- Réseau Français de la Construction Paille
- Permabita
- Interchanvre

Contacts presse

Camille Perez (Ekopolis) : camille.perez@ekopolis.fr - 06 81 55 21 36

Estelle Mitault (Fibois France) : estelle.mitault@fibois-idf.fr - 06 43 09 58 57